

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01504 Numéro SIREN : 851 682 344 Nom ou dénomination : A.G.I.L.E. (Assistants de gestion Informatique et Logiciels d'Expertise)

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2021 sous le numéro de dépôt 14770

Désignation de l'entreprise		A.G.I.L.E.						Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		14 rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne								
SIRET		85168234400011								
Durée de l'exercice en nombre de mois *		19		Durée de l'exercice précédent *						
								Exercice N clos le 31122020		
ACTIF				Brut		Amortissements – Provisions		Net		
				1		2		3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	346	350	012		346	350	
		Autres *	014	30	192	016		30	192	
	Immobilisations corporelles *		028	5	890	030	2	004	3	886
	Immobilisations financières * (1)		040	2	029	042		2	029	
	Total I (5)		044	384	461	048	2	004	382	458
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052				
		Marchandises *	060			062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	90	145	070		90	145	
		Autres * (3)	072	621		074		621		
	Valeurs mobilières de placement		080			082				
	Disponibilités		084	77	680	086		77	680	
	Charges constatées d'avance *		092	475		094		475		
	Total II		096	168	922	098		168	922	
Total général (I + II)		110	553	383	112	2	004	551	379	
PASSIF								Exercice N	NET	
								1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					10	000	
	Écarts de réévaluation		124							
	Réserve légale		126							
	Réserves réglementées *		130							
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131			)	132			
	Report à nouveau		134							
	Résultat de l'exercice		136					91	199	
	Provisions réglementées		140							
	Total I		142					101	199	
Provisions pour risques et charges		Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					224	715	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					48	062	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	40	614	)	172	125	927	
Produits constatés d'avance		174					51	477		
Total III		176					450	180		
Total général (I + II + III)		180					551	379		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	192	113	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	382	432	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A . G . I . L . E .		Néant ☐ *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
						Exercice N clos le	
						31122020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	5 728	214	15 983
		Services *		217	17 849	218	597 875
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222
	Production immobilisée *						224
	Subventions d'exploitations reçues						226
	Autres produits						230
							232
						234	
						236	
						238	
						240	
						242	
						244	
						250	
						252	
						254	
						256	
						262	
						264	
						270	
						294	
						290	
						300	
						306	
						310	
						312	
						314	
						316	
						318	
						322	
						324	
						330	
						251	
						998	
						999	
						997	
						342	
						989	
						138	
						990	
						344	
						993	
						346	
						655	
						643	
						645	
						647	
						648	
						641	
						352	
						354	
						356	
						360	
						370	
						372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A.G.I.L.E.										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	346 350	404		406	346 350				
	Autres	410		412	30 192	414		416	30 192				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472	5 890	474		476	5 890				
Immobilisations financières		480		482	2 029	484		486	2 029				
TOTAL		490		492	384 461	494		496	384 461				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562	2 004	564		566	2 004				
TOTAL		570		572	2 004	574		576	2 004				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
Total	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise <u>A . G . I . L . E .</u>				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607			
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616			
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636			
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646			
	Sur clients et en cours	650	652	654	656			
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666			
TOTAL		680	682	684	686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations	Reprises						
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780	
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI			995		
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)			996		
Déficits reportables	984							
Déficits de l'exercice	860							
Total des déficits restant à reporter	870							
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		381				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327						
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380				
N° du centre de gestion agréé				388				
Montant de la TVA collectée				374	126 636			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	17 599			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

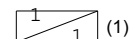
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A.G.I.L.E.		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 18/06/2019		et clos le : 31/12/2020		Données en nombre de mois 19	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	6
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	613 858
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	165
TOTAL 1				106	614 023
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	2
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	27 684
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	45 886
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	73 573
IV – Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	540 452
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	540 452
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		016		
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

N° de dépôt



(1)

Néant ☐*

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le 31122020

SIREN

85168234400011

Dénomination de l'entreprise A.G.I.L.E.

Adresse (voie) 14 rue Albert Einstein

Code postal 77420

Ville Champs-sur-Marne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

10000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M

Nom patronymique LHERMINE

Prénom(s) Jérôme

Nom marital

% de détention 65

Nb de parts ou actions 6500

Naissance :

Date 30/09/1974

N° Département 87

Commune

Limoges

Pays

FR

Adresse : N°

71

Voie

rue Corot

Code postal

92410

Commune

Ville d'Avray

Pays

FR

Tire (2) M

Nom patronymique BOUDJENAH

Prénom(s) George

Nom marital

% de détention 35

Nb de parts ou actions 3500

Naissance :

Date 09/05/1963

N° Département 93

Commune

Saint-Ouen

Pays

FR

Adresse : N°

6

Voie

rue Jean Mille

Code postal

77320

Commune

Chevru

Pays

FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

N° de dépôt

⑦

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☒*

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le 31122020 SIREN 85168234400011
Dénomination de l'entreprise A.G.I.L.E.
Adresse (voie) 14 rue Albert Einstein
Code postal 77420 Ville Champs-sur-Marne

I – NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Voie
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Timbre à date du service

N° 2065 *bis*-SD
2020

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	270 992	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



N° 11093 *21

Formulaire obligatoire (article 54 quater
Du Code général des impôts)DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067-SD
(2020)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise A.G.I.L.E.

du 18/06/2019

Adresse 14 rue Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne

au 31/12/2020

A – FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS : v notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	BOUDJENAH	George	Directeur paye		6 rue Jean Mille 77320 Chevru		FR	
2	TALBOT	Emilie	Gestionnaire paye		11, chemin de Rebais 77580 BOULEURS		FR	
3	BOUDJENAH	Alexandra	Gestionnaire paye		29, Grande Rue 77410 Messy		FR	
4	DURAND	Sylvette	Gestionnaire paye					
5	FARGEIX	Stéphanie	Gestionnaire paye		16, avenue des Frenes 77144 Montevrain		FR	
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES			
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	59 608			59 608	3 679			63 287
2	34 156			34 156				34 156
3	29 848			29 848				29 848
4	29 020			29 020				29 020
5	23 186			23 186				23 186
6								
7								
8								
9								
10								
**	175 819			175 819	3 679			179 498

** TOTAUX

B – AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		33
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		1 711
Totaux		1 744

C – ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice.....(total col. 9 + total col. 10) ⑩	181 241	- de l'exercice..... ⑩	117 244
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Jérôme LHERMINE Président		A. Champs....., Le.....15/02/2021..... Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE
DES ENTREPRISES



1330-CVAE-SD
n°C.E.R.F.A – 14030*10

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination
Adresse
Code postal
Ville

A.G.I.L.E.	
14	rue Albert Einstein
77420	
Champs-sur-Marne	

LA DECLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE
Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET	85168234400011
Période référence	18 / 06 / 2019 31 / 12 / 2020
Date de cessation	WW

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	540 452	case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD
-----------------------	----	---------	--

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaire de référence	A3	614 023	à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD
---------------------------------------	----	---------	--------------------------------------

Chiffre d'affaires de référence groupe	B6		à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD
---	----	--	--------------------------------------

A	Champs-sur-Marne	SIGNATURE	Jérôme LHERMINE
DATE	15/02/2021		Président

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A. Liste des établissements de l'entreprise

[illegible]

A.G.I.L.E.

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : 14, rue Albert Einstein – 77420 Champs-sur-Marne
851 682 344 RCS MEAUX

-oOo-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} MARS 2021**

Procès-verbal

L'an deux mille vingt et un,
Et le premier mars, à onze heures trente,

Les associés de la société **A.G.I.L.E.**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros dont le siège social est à Champs-sur-Marne (77420) 14, rue Albert Einstein, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le numéro 851 682 344, propriétaires de l'intégralité des actions composant le capital social, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président par lettre adressée à chaque associé ce que ces derniers reconnaissent.

Sont présents :

- **Monsieur Jérôme LHERMINE**

demeurant Ville d'Avray (92410) 71 rue Corot,
titulaire de la pleine propriété de 6.500 actions, ci-numérotées 1 à 6.500 6.500 actions

- **Monsieur George BOUDJENAH**

Demeurant à Chevru (77320) 6, rue Jean Mille,
titulaire de la pleine propriété de 3.500 actions, ci-numérotées 6.501 à 10.000 3.500 actions

=====

Soit ensemble 10.000 actions

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Jérôme LHERMINE en sa qualité de Président de la société.

Monsieur le Président constate que les associés présents possèdent la totalité des actions composant le capital social. En conséquence, il déclare l'assemblée régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Handwritten signature

Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée porte sur les questions suivantes :

- *Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;*
- *Approbation desdits comptes et conventions ; affectation du résultat ; quitus au Président ;*
- *Pouvoirs pour formalités.*

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de ses membres :

- la copie des lettres de convocation,
- les statuts de la société,
- le rapport spécial du Président sur les conventions relevant du champ d'application de l'article L227-10 du Code de commerce,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- l'ordre du jour de l'assemblée,
- le texte des résolutions proposées,

Puis Monsieur le Président rappelle que les associés ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés présents lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur le Président présente les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, puis le rapport spécial du Président sur les conventions de l'article L227-10 du Code de commerce.

Cette lecture achevée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte. Puis, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, constate l'absence de convention.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

GAZ *V*

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale prend acte que le montant des dépenses, charges et amortissements non déductibles du résultat fiscal, visés à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, s'élève, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, à une somme de 1.063 euros, et approuve ces dépenses.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

s'élevant à : 91.199 €

en dotation à la réserve légale pour : 1.000 €

en distribution de dividendes pour : 90.199 €

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} mars 2021.

Le Président rappelle que s'agissant du premier exercice, aucun dividende n'a été distribué au cours de la période.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités légales partout où besoin sera.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

o0o

GL

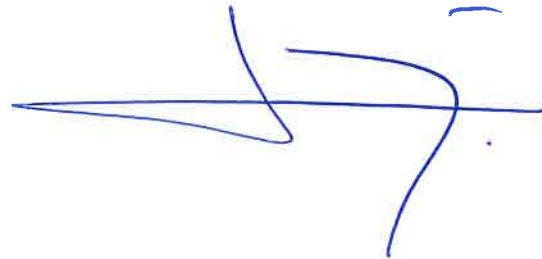
4

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

George BOUDJENAH
Associé



Jérôme LHERMINE
Président et Associé



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10